

Conditions générales de location d'un véhicule familial Spitex-Mobile

1) **Accord de prêt:** L'accord est conclu entre Spitex-Mobile, le prêteur de véhicule, représenté par notre partenaire de localisation et l'utilisateur, tel que nommé nommément dans l'accord de prêt et sur la plateforme de réservation.

2) **Le véhicule: Nous sommes tenus** de fournir au véhicule l'équipement de sécurité prescrit en bon état de marche, correctement inscrit et enregistré. Dans l'espace Schengen, **nous sommes tenus** de fournir aux véhicules une assurance responsabilité civile obligatoire. Le conducteur n'est pas considéré comme un tiers au sens du présent règlement et n'est pas couvert par cette couverture d'assurance.

Vous êtes obligé de restituer le véhicule et accessoires dans l'état dans lequel vous les avez reçus, à l'exception de l'usure normale. **Veillez vérifier soigneusement le véhicule** avant de partir et documenter tout dommage existant avec une photo.

Veillez nous en informer dans les cas suivants: si les dommages ne sont pas enregistrés dans le rapport d'état du véhicule; lorsque le réservoir n'est pas plein; si l'immatriculation du véhicule, les documents d'assurance, le formulaire de déclaration des dommages ou l'équipement de sécurité prescrit manquent dans le véhicule.

3) **Période de prêt:** Vous êtes responsable du véhicule et de tous les accessoires pendant le prêt:

a) La période de location commence lorsque vous récupérez le véhicule et se termine lorsque nous confirmons que nous avons reçu le véhicule et que les clés et le rapport d'état sont terminés.

b) **Vous êtes obligé** de restituer le véhicule à temps, entièrement ravitaillé et propre conformément à l'emplacement. Si vous décidez de restituer le véhicule à l'emplacement en dehors des heures d'ouverture, cela n'est possible qu'en consultation avec le partenaire de localisation. Ceci est à vos risques et périls et vous restez responsable jusqu'à ce que le véhicule soit vérifié par l'emplacement.

4) **Coûts: En principe, il n'y a aucun coût pour l'utilisateur. Vous vous engagez** à restituer le véhicule avec le plein de carburant. Si vous ne le retournez pas avec du carburant plein, le véhicule ne sera pas accepté par l'emplacement. Si vous ne retournez pas le véhicule avec du carburant plein en dehors des heures d'ouverture de l'emplacement, vous serez facturé pour le ravitaillement et des frais de traitement supplémentaires. **Vous êtes tenu** de supporter les frais occasionnés dans les cas suivants: Vol ou **dommages au véhicule, nettoyage professionnel, remorquage du véhicule, péages, amendes pour infractions au stationnement ou délits de la route, autres pénalités et frais ainsi que les frais administratifs et de traitement associés**, dans la mesure où ils sont fondés sur ces conditions de prêt s'appliquent.

5) **Utilisation du véhicule: vous êtes obligé** de faire preuve d'une prudence et d'une expertise raisonnables lors de l'utilisation du véhicule, d'utiliser le véhicule uniquement conformément aux dispositions légales du pays dans lequel vous conduisez, utiliser le bon carburant, verrouiller le véhicule lorsqu'il n'est pas utilisé et s'assurer que toutes les fenêtres et les portes, ainsi que le capot sont correctement verrouillés, cesser immédiatement d'utiliser le véhicule si vous avez un défaut sur le véhicule dès que cela est possible sans danger et prévenez-nous immédiatement.

Il est interdit d'utiliser le véhicule aux fins suivantes: à des fins publicitaires (sauf pour les sponsors, en consultation avec Spitex-Mobile); pour les voyages sur terrain non pavé; pour tirer d'autres véhicules ou remorques ; pour transporter des matières inflammables, explosives, caustiques, permettre l'utilisation du véhicule à des conducteurs autres que ceux autorisés.

Vous ne pouvez conduire que dans les pays approuvés par nous (espace Schengen). Vous ne pouvez pas conduire le véhicule dans un pays étranger plus longtemps que ne le permettent

les lois applicables. Contactez les autorités douanières compétentes, que des confirmations soient émises par le propriétaire du véhicule ou une assurance spéciale, ou que des frais de route soient à payer

6) **Accidents vol et dommages:** Vous devez immédiatement informer la police et nous dans les **24 heures** si le véhicule a été impliqué dans un accident ou des dommages, même si aucun tiers n'était impliqué.

En cas de vol ou d'endommagement du véhicule, vous devrez **payer la franchise et les taxes applicables ainsi que nos frais pour le traitement des dommages ou du vol** (sauf si vous n'êtes pas responsable du vol ou des dommages au véhicule).

Vous devez nous fournir un formulaire de rapport de dommages correctement rempli dans les 24 heures suivant l'accident, y compris les coordonnées des parties impliquées, ainsi que le protocole de police si possible.

Vous n'êtes pas responsable des coûts des dommages, dans la mesure où cela est dû à notre incapacité à entretenir le véhicule ou est couvert par la garantie du fabricant.

7) **Franchise:** Nous ne vous facturerons pas plus que la franchise spécifiée, y compris les taxes (le cas échéant) et nos frais de traitement pour les dommages ou le vol.

Si la perte ou les dommages ont été causés par négligence grave ou en cas de violation grossièrement négligente d'une obligation contractuelle conformément aux articles 5 et 6, **nous sommes en droit, dans le cadre des lois applicables, de vous indemniser d'un montant approprié à la gravité de la faute jusqu'à concurrence du montant total des dommages ou pertes que nous avons subis ou subirons (selon le plus élevé des deux).**

8) **Amendes et frais:** Vous devez payer **tous les frais de stationnement ou les amendes** encourus pendant la période de location liés à votre utilisation du véhicule. **Vous êtes tenu de payer nos frais de traitement** pour le traitement de ces amendes et frais.

9) **Carburant:** Vous devez restituer le véhicule avec la même quantité de carburant qu'au moment de la réception. Si vous ne retournez pas le véhicule avec la même quantité de carburant, vous devrez payer la quantité de carburant utilisée et des frais de manutention.

10) **Conducteurs et passagers supplémentaires:** Il est de votre responsabilité de vous assurer que tous les conducteurs supplémentaires et tous les passagers que vous emmenez avec vous dans le véhicule respectent ces conditions de location. **Vous êtes responsable de tous les coûts ou frais** que nous incurrons car un conducteur ou passager supplémentaire ne respecte pas les conditions de location.

11) **Retour tardif:** Sauf convention contraire, **vous devez restituer le véhicule** et tous les accessoires le jour / l'heure et le lieu convenus lors de la prise en charge du véhicule. Si vous souhaitez prolonger le prêt, vous devez en faire la demande directement sur place. L'approbation de la prolongation du prêt dépend des réserves suivantes.

12) **Utilisation de vos données personnelles :** Nous utilisons vos données personnelles pour des statistiques internes afin d'améliorer l'offre. **Nous divulguons vos données personnelles** dans la mesure permise par la loi et si nécessaire:

a) **Autorités chargées de l'application / bureaux locaux et autorités**, dans la mesure où la loi le permet et dans la mesure où il existe un droit à la divulgation des données ou à la vérification de la validité de votre permis de conduire.

b) **Tiers** qui agissent en notre nom **dans les domaines du traitement des réclamations et du recouvrement des créances**

Vous avez le droit d'accéder aux données personnelles que nous stockons sur vous (moyennant des frais, si la loi le permet), et dans des cas justifiés, vous pouvez demander la correction, la modification, le blocage ou la suppression de toutes les données personnelles. Spitex-Mobile est responsable des données.

13) **Objets perdus:** nous ferons tout notre possible pour vous informer lorsque nous trouverons des objets personnels dans le véhicule. Spitex-Mobile décline toute responsabilité en cas de perte d'objets personnels dans le véhicule.

14) **Droit applicable:** Le contrat de location entre vous et nous est soumis aux lois applicables de la Suisse, le for juridique est Horn TG.